

Partenariat avec Sanyou Medical : réalisation des conditions suspensives

- Levée de toutes les conditions suspensives permettant la mise en œuvre du partenariat commercial, technologique et financier avec Sanyou Medical

Bordeaux, Boston, le 19 septembre 2022 à 18h00 CEST – IMPLANET (Euronext Growth : ALIMP, FR0013470168, éligible PEA-PME) société de technologies médicales spécialisée dans les implants vertébraux, annonce que l'ensemble des conditions suspensives relatives au projet de partenariat avec Sanyou Medical annoncé dans le communiqué de presse du [29 juin 2022](#) sont aujourd'hui réalisées. Le Conseil d'Administration d'Implanet se réunira prochainement pour arrêter les modalités précises ainsi que le calendrier définitif de l'opération d'augmentation de capital.

David FAN, co-fondateur et Directeur Général adjoint de Sanyou Medical, déclare : « Suite à la levée des dernières conditions suspensives, nous confirmons notre volonté d'investir dans Implanet le montant de 5 millions d'euros, conformément aux dispositions de la convention d'investissement signée en juin 2022. Nous sommes confiants dans la capacité des deux équipes à unir, dans un avenir proche, leurs compétences techniques et commerciales afin de bâtir un nouvel acteur incontournable de la chirurgie rachidienne. »

Ludovic LASTENNET, Directeur Général d'Implanet, ajoute : « Le partenariat commercial, technologique et financier conclu avec Sanyou Medical va désormais déployer son plein potentiel. Grâce à la levée de ces conditions suspensives, l'accord de distribution et les synergies technologiques négociés vont pouvoir être mises en œuvre, ainsi que notre projet d'augmentation de capital. Ce dernier sera ouvert à tous nos actionnaires et devrait intervenir avant le 31 octobre 2022. »

Rappel du partenariat

Pour rappel, le partenariat porte sur :

- Un **accord de distribution** : après enregistrement auprès des autorités sanitaires chinoises, Sanyou Medical distribuera l'ensemble de la gamme JAZZ® d'Implanet en Chine (premier marché mondial potentiel en termes de volume) ;
- Un **accord technologique** : mise à profit du savoir-faire et de la R&D des deux sociétés afin de développer une gamme complète inédite d'un système de fixation hybride, incluant les toutes dernières avancées et innovations en matière de chirurgie du rachis ;
- Un **accord financier** : opération de levée de fonds d'Implanet d'un montant global de l'ordre de 5,5 M€ versée en deux tranches par émission d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA), garantie à hauteur de 5,0 M€ par Sanyou Medical.

Comme annoncé dans le communiqué de presse du [29 juin 2022](#), la conclusion des accords définitifs de distribution et de partenariat technologique interviendra au plus tard le 31 décembre 2022.

Un prochain communiqué de presse détaillera les modalités précises ainsi que le calendrier définitif de l'opération d'augmentation de capital, devant intervenir au plus tard le 31 octobre 2022.

Le Groupe Sanyou Medical via sa filiale Sanyou (HK) International Medical Holding Co., limited se réserve la faculté d'acquérir sur le marché des actions Implanet avant la période de souscription.

Suspension de la faculté d'exercice du droit à l'attribution d'actions de la Société

Dans le cadre de cette opération, le Conseil d'Administration a décidé également de suspendre temporairement le droit à l'attribution d'actions nouvelles de la Société des titulaires d'options de souscription d'actions, de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et de bons de souscription d'actions et des porteurs d'obligations remboursables en actions nouvelles attribuées ou émises par la Société.

Ce droit est suspendu jusqu'à la date de règlement-livraison incluse des actions nouvelles émises dans le cadre de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, sans que la période de suspension ne puisse toutefois excéder trois mois à compter du 29 septembre 2022 (0h00, heure de Paris). La levée de cette suspension sera automatique le lendemain du règlement-livraison de ces actions nouvelles ou, le cas échéant, à l'issue de la période de trois mois susvisés, sauf avis contraire à paraître avant échéance.

Les droits des titulaires d'options de souscription d'actions, de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et de bons de souscription d'actions et les porteurs d'obligations remboursables en actions nouvelles attribuées ou émises par la Société n'ayant pas exercé leur droit à l'attribution d'actions de la Société avant le 28 septembre 2022 (23h59, heure de Paris) seront préservés conformément aux dispositions légales et réglementaires.

A ce titre un avis de suspension sera publié au BALO n°113 du 21 septembre 2022.

Prochain communiqué financier : Résultats du 1^{er} semestre 2022 : 20 septembre 2022 après bourse

Facteurs de risque

La Société attire l'attention sur les autres facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité figurant dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du Document de Référence 2017 de la Société déposé auprès de l'AMF le 16 avril 2018 sous le numéro D.18-0337, ainsi que dans le rapport financier annuel du 31 décembre 2021 disponibles sur le site internet de la Société, section investisseurs-comptes et rapports financiers.

À propos de Sanyou Medical

Fondée en 2005, Shanghai Sanyou Medical Co., Ltd. est une société qui se consacre à la recherche et au développement, à la fabrication et à la vente de produits orthopédiques innovants et indépendants. Les principaux produits de Shanghai Sanyou sont les implants rachidiens et traumatiques. Shanghai Sanyou est l'une des rares entreprises à posséder la capacité de réaliser des innovations originales basées sur des exigences cliniques dans le domaine des implants rachidiens en Chine.

La société a mis en place un système complet de développement de produits et dispose des équipements de R&D et du système de gestion de projet les plus avancés pour garantir l'avance, l'efficacité et la fiabilité des produits. À la fin du mois de janvier 2021, Shanghai Sanyou Medical avait reçu 22 certificats d'enregistrement de dispositifs médicaux de classe III et 131 brevets, dont 28 brevets d'invention chinois, 98 brevets de modèle d'utilité chinois, 1 brevet d'utilité américain, 1 brevet d'invention australien, 1 brevet d'invention japonais, 1 brevet de modèle d'utilité allemand et 1 brevet de design chinois.

À propos d'IMPLANET

IMPLANET est une société de technologies médicales fabriquant des implants haut de gamme destinés à la chirurgie orthopédique. Son activité se décline autour d'une solution innovante destinée à améliorer le traitement des pathologies rachidiennes (JAZZ®), complétée par la gamme de produits proposée par la société Orthopaedic & Spine Development (OSD) acquise en mai 2021 (vis thoraco lombaire, cages et plaques cervicales). La plateforme d'orthopédie d'IMPLANET, repose notamment sur la traçabilité de ses produits. Protégé par 4 familles de brevets internationaux, JAZZ® a obtenu l'autorisation réglementaire 510(k) de la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis, le marquage CE et l'autorisation Anvisa au Brésil. IMPLANET emploie 39 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6,1 millions d'euros en 2021. Basée près de Bordeaux en France, IMPLANET a ouvert depuis 2013 une filiale aux États-Unis (Boston). IMPLANET est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris. Plus d'informations sur www.Implanet.com.

Contacts

IMPLANET

Ludovic Lastennet, Directeur Général
David Dieumegard, Directeur Financier
Tél. : 05 57 99 55 55
investors@implanet.com

NewCap

Relations Investisseurs
Mathilde Bohin
Nicolas Fossiez
Tél. : 01 44 71 94 94
implanet@newcap.eu

NewCap

Relations Médias
Arthur Rouillé
Tél. : 01 44 71 94 94
implanet@newcap.eu